

La Caravelle

La revue de l'ARDDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



Technique
Les micros FM

Vie associative
Le congrès
de l'UNISDA

Dossier
Stage
Annecy

Article « Humeur ! » *La Caravelle* n°172 : L'article de Catherine m'a rappelé un soir à Annecy... Nous étions une demi douzaine à nous être attardées dans la salle à manger. La conversation s'est orientée vers l'Espagne d'autrefois et Janine s'est mise à danser un magistral flamenco rejointe par Françoise qui possède aussi ce talent. C'était un véritable spectacle et les 4 spectatrices applaudissaient et bissaient à bras rompus.

Les dames qui dînaient dans la pièce voisine sont sorties pour assister à ce divertissement imprévu.

Elles ont demandé qui nous étions et, soucieuse de faire connaître le handicap, j'ai expliqué que nous étions malentendantes.

Aussitôt elles ont demandé « Et comment faites-vous ? Vous parlez par signes ? »

Les bras m'en sont tombés... je m'exprime pourtant bien en français !

J'ai tout de même exposé la lecture labiale mais je crains que ce ne soit tombé dans l'oreille de sourdes... Tant pis. Faut pas se décourager !

□ Corentine

Nous connaissons tous notre « non visibilité » au milieu des entendants. Ceux-ci ne connaissent que les sourds signeurs. Je suis toujours aussi effarée de constater que rien ne progresse dans l'opinion. Ce n'est pas à nous qu'il faut s'adresser mais aux entendants, faire intervenir les médias.

□ Denise Laverton

Réponse de Catherine Sermage :

Comme il est impossible d'avoir accès, par les médias, aux entendants, j'ai choisi d'« utiliser » les malentendants pour transmettre ce message.

Article « progrès des aides auditives » *La Caravelle* n°171 :

Il est vrai que les prothèses communiquent entre elles lorsque j'effectue la sélection de l'un des trois programmes définis par l'audioprothésiste. Si je presse le contacteur de l'une pour passer d'un réglage au suivant, elle m'en informe par un, deux ou trois bips et transmet l'info à sa collègue qui me fait entendre elle aussi le même nombre de bips, sans aucune action de ma part. Je suis tranquille, je ne risque pas d'être en position « restaurant » à gauche et « boucle magnétique » à droite, ce sera ou tout l'un, ou tout l'autre. Je n'ai plus besoin de porter ma main droite ET ma main gauche à mes oreilles pour avoir un réglage identique à droite et à gauche, une seule main suffit, à droite OU à gauche ! Mais cette propriété s'accompagne d'un

inconvenient : si les appareils communiquent ensemble, c'est par radio. Or, c'est aussi par radio que les téléphones portables communiquent avec les autres téléphones. En général, tout se passe bien. Même collés de part et d'autre de la même oreille, téléphone et appareil fonctionnent séparément. Mais si je vais quelque part où la réception est faible, mon téléphone va augmenter sa puissance d'émission pour établir la connexion et rester en contact, surtout s'il est puissant. Alors là, rien ne va plus : le signal téléphonique émis par le téléphone est directement reçu dans l'appareil de correction auditive qu'il fait grésiller. Il faut alors éteindre la prothèse pour pouvoir téléphoner. Je me trouve ramené quelques années en arrière, quand les fabricants n'avaient pas encore eu l'idée de blinder les coques de leurs produits et que l'usage d'un portable était incompatible avec le port de pro-



À chacun
sa Caravelle

thèses auditives.

Au total, on a affaire à une nouveauté, pas à un progrès majeur, même s'il peut se révéler utile pour le débutant en le mettant à l'abri d'un oubli ou d'une étourderie.

□ Daniel Lebauvy

Sous-titrage sur ARTE :

C'est la première chaîne de télévision que j'ai dû renoncer à écouter à cause de leur option de traduction simultanée. Les deux paroles se mélangeaient et je ne comprenais plus ni l'original ni la traduction. Je ne sais pas si c'est encore le cas. Ça aurait pourtant pu être LA Chaîne à faire un sous-titrage systématique écrit.

□ Georges Magnier

Conservation de la voix :

S'agissant de la voix, les séances de L.L., et surtout les W.E organisés par la section ARDD5 56 Bretagne, font une place de plus en plus importante à la sauvegarde et à la restauration de la voix. D'abord parce que l'orthophoniste en titre, avant d'être diplômée de la Faculté de médecine, avait fait une spécialisation pour l'Éducation nationale à l'École de Beaumont, ensuite le responsable ayant approché le fondateur de la phoniatrie et son équipe, est soucieux de faire partager cet art à nos amis.

□ Pierre Carré

La sentinelle :

Je pense que Mme Geneviève Alliot reparlera de La Sentinelle, lors de sa commercialisation, et nous saurons alors le coût de cette petite merveille.



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire

n°173 • Décembre 2005

Courrier des lecteurs	2
Vie associative	
ADSM - Manche	4
ARDDS 56 - Bretagne	5
ARDDS - Pyrénées	5
ARDDS 46 - Lot	6
Stage 2006	6
Le congrès de l'UNISDA	7
Dossier	
21 ans de stages	8
Culture	
Maisons-Laffitte	13
La revanche des Sith	14
Poème	14
Voyage	
Être un enfant sourd en Afrique	15
Technique	
Mon lexis	17
La technologie FM	18
Brèves	
Un théâtre pour malentendants	19
Bon appétit	19

La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS
75, rue Alexandre-Dumas – 75020 Paris
Tél. 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

Collaborateurs :

Monique Asencio, Béatrice Burgy, Corentine, Aline Ducasse, Marie-Claude Heydemann, Cendrène Hirt, Denise Laverton, Huguette Le Corre, Manuella Lefèvre, Bernadette Perros, Catherine Sermage, Béatrice Velay, Pierre Carré, René Cottin, Gustave Fegel, Daniel Lebauvy, Jean-Pierre Loviat, Georges Magnier, Georges Ferran, Thierry Fresse.

Correcteur : Daniel Fontaine

Mise en page – Impression :

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'industrie 92130 Issy-les-Mlx
Tél. : 0140 930 302 – www.lmdc.net
Commission paritaire : 0606 G 84996

Au moment où vous recevrez ce numéro de *La Caravelle*, la rentrée sera déjà bien entamée après des vacances studieuses et actives. Dans ce numéro quelques photos et quelques lettres nous rappelleront les bons moments de notre stage annuel. Ensemble nous avons pu vaincre notre isolement. Mais nous devons continuer à partager nos idées pour faire connaître nos difficultés et mettre en place les moyens pour les surmonter. Ainsi, j'espère que vous serez nombreux à répondre à l'appel de notre présidente.

□ **Thierry Fresse**
administrateur ARDDS

Appel aux volontaires

Si vous avez un peu de temps libre à consacrer et que vous avez envie de faire du bénévolat, n'hésitez pas à venir nous aider. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans nos équipes. Nous vous proposons divers champs d'actions possibles :

- **Commission élaboration d'un règlement intérieur** (responsable : Jean-Pierre Loviat).
- **Commission : recherche de subventions** (responsable : René Cottin).
- **Commission organisation de sorties** restaurants, théâtres, visites, excursions... (responsable : Nicole Hameau).
- **Commission communication** : diffusion de matériel promotionnel (affiches, plaquettes ARDDS, exemplaires de *La Caravelle*) auprès des audioprothésistes et des ORL notamment, ou dans les mairies (responsable : Geneviève Alliot).
- **Commission Travail et surdité** : rencontres, échanges et partages d'expériences autour du thème de la vie professionnelle. Pourront être évoquées par exemple la recherche d'emploi, la réorientation professionnelle ou l'adaptation au monde professionnel pour les sourds et malentendants.

Une commission qui existe déjà et que vous pouvez encore rejoindre, pour ceux qui ont « l'âme journalistique » :

- **Comité de rédaction de *La Caravelle*** (responsable : Brice Meyer-Heine, Rédacteur en chef de *La Caravelle*).

Plus d'autres thèmes possibles :

- Les ACA, les aides techniques
- La recherche médicale
- Le sous-titrage

Nous serions heureux que vous acceptiez de vous joindre à l'une ou l'autre de ces commissions qui travailleront en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration de l'ARDDS. Si vous habitez en région, les modalités de votre participation peuvent être envisagées également (grâce à Internet par exemple).

Contactez-nous : ARDDS 75, rue Alexandre-Dumas – 75020 Paris
Internet : contact@ardds.org

Dessins et crédits photos : René Cottin, Émilie Ernst, Marie-Claude Heydemann, Martine Chaptou, Lucas film

ADSM Manche

L'ADSM (Association des Devenus-sourds et Malentendants de la Manche) a organisé sa fête annuelle à Saint-Pair-sur-Mer, charmant petit village situé entre Granville et Avranches, le 10 septembre 2005. Cette manifestation, accessible grâce à l'installation d'une boucle magnétique, au sous-titrage en direct par vélotypie et à une traduction en langue des signes, a permis des échanges fructueux entre

La matinée a été consacrée à des exposés suivis d'un débat avec la salle sur les limites des aides auditives et les moyens complémentaires pour s'en affranchir.

M. Fogel, audioprothésiste, nous a expliqué les raisons pour lesquelles un malentendant appareillé demeure malentendant.

Un appareil de correction auditive n'est pas une prothèse, car contrairement à une prothèse, (prothèse de hanche par exemple), il ne remplace aucun organe. Un ACA est une prothèse qui complète ou corrige les organes existants. Il s'apparenterait plutôt à une paire de lunettes. Mais si des lunettes corrigent les défauts du cristallin elles sont inopérantes en cas de défauts de la rétine ou du nerf optique. Or 95 % des surdités traitées par les audioprothésistes sont des surdités dues, au moins partiellement, à un problème au niveau des cellules cillées ou du nerf auditif. Les corrections apportées par un ACA ne sont donc pas aussi mécaniques et précises que celles d'une paire de lunettes. Le port d'un ACA implique une adaptation ; la compréhension dans le bruit ou la discrimination de consonnes telles que le « T » ou le « D » resteront difficiles même



L'ordinateur offert par la GMF

pour un malentendant bien appareillé.

La lecture labiale est une aide complémentaire qui peut être très efficace. M^{mes} Frènes et Jeanson ont commencé leur exposé par un dialogue très instructif : il était inaudible pour l'interprète en LSF, la vélotypiste et la codeuse LPC mais parfaitement compréhensible pour les adeptes de la LL. Cependant la LL a aussi ses limites telles que les sosies (« T » et « D » par exemple !) et nécessite que le locuteur suive un certain nombre de règles de manière à rendre ses lèvres visibles (pas de pipe, pas de main devant la bouche...).

L'association APEDAM (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs de la Manche), représentée par M^{me} Dubas, nous a montré comment le LPC (langage parlé complété) permettait l'oralisation des enfants sourds ou malentendants. Cette méthode n'est pas incompatible avec l'apprentissage en parallèle de la langue des signes pour les enfants qui le souhaitent.

La langue des signes française était présentée par Christophe Molineris, professeur à l'Académie

de la langue des signes française. Contrairement au LPC, il s'agit d'une langue avec grammaire et syntaxe. Si elle demande un important effort d'apprentissage pour un devenu-sourd elle permet une meilleure connaissance du monde Sourd.

La présentation de la vélotypie par Évelyne Hamon, présidente de la société RISP, a permis un débat sur le sous-titrage à la télévision et la nécessité de se manifester à tous les niveaux, locaux, départementaux et nationaux (UNISDA) pour un sous-titrage de qualité.

Les échanges se sont poursuivis au cours du déjeuner avant d'aborder les risques auditifs liés aux musiques amplifiées l'après-midi. Des animations, dont une séance de théâtre par la troupe de l'association des aveugles et malvoyants de la Manche, ont permis de clôturer la journée dans la bonne humeur.

En résumé ce fut une journée très riche par la qualité des informations reçues et la profondeur des échanges inter associations. Tout cela sous un soleil éclatant. Il peut faire beau dans la Manche, parole

ARDDS - Pyrénées

Grâce à l'action de notre ancien président René Cottin, une nouvelle section vient de voir le jour dans les Pyrénées. Voici le faire-part de naissance que nous venons

Première réunion réussie. Vingt personnes avaient répondu à mon appel, dont certaines m'ont communiqué les coordonnées d'autres devenus-sourds ou malentendants de la région. Il est donc probable que nous allons rapidement nous élargir. Le nom de ARDDS-PYRÉNÉES a été préféré à celui de ARDDS 64 car des devenus-sourds ou malentendants sont venus de départements limitrophes (deux personnes ont fait plus de 100 kilomètres en voiture pour venir à notre réunion. Chapeau !). Un bureau a été constitué.

- Président : René Cottin,
- Vice-présidente : Françoise Canderatz (enseignante, Biarritz),
- Secrétaire : Yolande Dutournier (agent de maîtrise, Tarbes),

- Trésorier : Francis Guerin (comptable, Uzein).

A noter que plus de la moitié des adhérents sont assez jeunes et exercent un métier. Les problèmes professionnels seront donc importants dans notre section.



Activités prévues :

Cours de Lecture labiale 2 fois par mois le vendredi soir, réunions amicales deux fois par mois le samedi après-midi, prochaine sortie le 11 décembre (visite des chais de Jurançon), repas de Noël fin décembre, sortie de neige en montagne sur raquettes en février, sortie dans le Pays basque en avril.

La collaboration avec les sourds de naissance (qui sont très organisés à Pau) est excellente. La sortie de neige se fera en commun avec eux. Je vais demander rapidement une subvention à la mairie de Pau et au Conseil régional.

□ René Cottin

ARDDS 56 - Bretagne

« Vos yeux sont vos oreilles. » Telle était la phrase clé du second stage d'initiation à la lecture labiale qui s'est déroulé les 18 et 19 juin dernier en Vendée, et plus précisément à l'île d'Olonne, dans une salle très agréable, mise à notre disposition

Animé par Madame Carré, orthophoniste diplômée, membre de l'ARDDS section de Bretagne, le stage a été suivi par une dizaine de participants (malentendants et membres de leur famille). L'annonce dans la presse de cette réunion a suscité des réactions. L'organisateur, Michel Giraudeau, a été contacté à plusieurs reprises : demandes de renseignements sur l'aspect technique et la finalité du stage, sur l'Association ARDDS...

Pour les personnes en activité, l'objectif est d'améliorer leur compréhension en milieu professionnel, pour d'autres plu-

tôt pendant leurs loisirs ou au sein de leur famille. Enfin, ceux qui n'ont pu y participer ont toutefois fait connaître le souhait de sortir de leur isolement.

Un observateur extérieur, également membre de l'ARDDS, a assisté aux deux journées. Il a remarqué que cette réunion de travail allait bien au-delà de l'aspect purement technique de l'apprentissage. Ce fut un moment d'échanges, de partage d'expériences vécues et de réflexion sur la manière dont on pouvait répondre aux besoins, aux attentes des participants.

Ce stage, qui rappelons-le a été organisé à l'initiative d'un

salarié ayant des difficultés auditives, a suscité chez d'autres salariés l'envie de faire avancer les choses en ce domaine par le canal associatif.

Les participants espèrent que cette démarche ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Des pistes de réflexion ont été lancées quant à la constitution éventuelle d'un groupe en Vendée. Un autre stage pourrait être organisé d'ici à la fin de l'année 2005 (probablement les 12 et 13 novembre). Des projets en perspective !!!

□ Pierre Carré

ARDDS 46 - Lot

Dans le n° 172 nous vous avons annoncé la naissance d'une nouvelle section dans

Contact avec l'ANPE :

Le directeur de l'ANPE de Cahors m'a reçue et a accepté notre demande d'accueillir les personnes sourdes ou malentendantes dans des bureaux plutôt que dans des boxes comme actuellement, l'écoute y était très difficile voir impossible. Dorénavant, les personnes sourdes ou malentendantes qui le demanderont seront reçues dans des bureaux et on leur parlera de lecture labiale.

Médiathèque de Cahors :

Le rendez-vous avec la médiathèque de Cahors a été également très positif puisque le directeur nous offre l'abonnement pour un groupe d'adhérents de l'ARDDS 46 et est d'accord pour investir dans des livres sur la surdité : Pat Mallet et d'autres livres proposés par l'ARDDS.

Contact avec la mairie :

Vendredi 16 septembre nous avons eu notre première réunion

et nous allons commencer à organiser le bal musette. Le maire d'une petite commune nous offre gratuitement une salle.

Communication :

J'ai pris contact avec les médias, un article est déjà paru dans La Dépêche, deux autres journaux en ont un en projet. Sur une radio locale, nous avons parlé de l'ARDDS 46 et de la réunion. Les médias nous ont dit qu'ils étaient à notre disposition pour faire publier d'autres informations.

STAGE 2006

L'ARDDS (Association de réadaptation et de défense des devenus-sourds) organise, en août 2006, à Dijon (Côte-d'Or), deux séjours de formation et d'entraînement à la lecture labiale d'une semaine chacun :
- du mercredi 16 au mercredi 23 août ;
- du jeudi 24 au jeudi 31 août.
Ces séjours destinés aux devenus-sourds et aux malentendants peuvent accueillir également des orthophonistes et des élèves-orthophonistes intéres-

sés par l'apprentissage de l'enseignement de la lecture labiale. Pour les personnes en activité, ces stages peuvent être effectués dans le cadre d'une formation professionnelle. Le programme consiste en un cours magistral et en exercices de lecture labiale le matin, les après-midi étant libres. Des sorties et des excursions en car sont organisées (généralement une journée complète et un après-midi par semaine). Les participants sont logés en

pension complète, en chambre individuelle ou en chambre double (avec douche et sanitaires). L'attribution des chambres se fera en fonction de leur disponibilité. Le prix du séjour par personne et pour une semaine, formation, excursions en car et visites comprises, s'élève à 460 euros en chambre individuelle et à 380 euros en chambre double. Les personnes résidant dans la région peuvent s'inscrire au stage sans hébergement ni sorties et excursions (nous consulter). En raison de la nécessité de réserver longtemps à l'avance et du nombre limité de places, nous vous conseillons d'envoyer très vite votre bulletin d'inscription en indiquant le séjour souhaité et en joignant un chèque de 200 euros pour la réservation. Les participants non membres de l'ARDDS devront établir, en plus, un chèque de 24 euros à l'ordre de l'ARDDS. Le solde devra être réglé avant le 15 juin 2006. En cas de désistement, les personnes inscrites ne pourront

Bulletin d'inscription aux stages d'août 2006 à Dijon (Côte-d'Or)

A retourner à :

ARDDS (inscriptions sessions de lecture labiale Dijon)
à l'attention de Jean-Pierre LOVIAT
BP 285 - 75962 Paris Cedex 20
accompagné de votre règlement

Nom-Prénom :
Adresse :
N° Tél./Minitel : BAL ou e-mail :
Date de naissance : Profession :
Session souhaitée :
Type de chambre souhaité :
Nom du colocataire si chambre double :

Le congrès de l'UNISDA

Sous le signe de la solidarité

Le congrès de l'UNISDA (Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif) s'est tenu toute la journée du 8 octobre 2005 au Palais des Congrès à Paris et portait sur la nouvelle loi du 11 février 2005 (Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées) et ses enjeux pour les publics de personnes



Le programme était copieux et s'est articulé autour de quatre grands thèmes : compensation, scolarisation, emploi et accessibilité. Je ne vais pas vous résumer en détail le contenu des débats qui étaient fort denses (vous trouverez l'intégralité des interventions sur <http://congres.unisda.org/>) mais vous décrire le déroulement de cette journée pas comme les autres.

Au fil des interventions, rappels de la loi, attentes de nos publics et présentation des projets de décrets d'application ont été simultanément exposés au public. Des personnalités des pouvoirs publics et du gouvernement, chargées de l'application de la loi, sont intervenues, notamment, Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, dont le discours a clôturé le congrès.

Mais commençons par le début : après l'ouverture consacrée au rappel du chantier législatif, plusieurs tables rondes se sont succédé avec, à chaque fois, des personnalités concernées appartenant aux pouvoirs publics, aux médias ou à l'industrie, des professionnels du sujet traité et un

« référent UNISDA » représentant l'interlocuteur associatif.

Le choix de ce « référent UNISDA », une personne différente à chaque table ronde, s'avéra tout à fait révélateur de la pluralité de l'Union. En effet, l'UNISDA représente les différentes grandes catégories qui composent la mosaïque sourde : devenus-sourds, sourds gestuels, sourds oralistes, adeptes du LPC, parents d'enfants sourds, pluri-handicapés, et cette variété s'est reflétée dans le choix des référents puisque pratiquement chacune d'elle a été représentée. Peut-être une façon de suggérer que les intérêts des différentes entités du monde sourd, traditionnellement présentés comme opposés, voire conflictuels, peuvent se rejoindre parfois et qu'en faisant front commun vis-à-vis des pouvoirs publics, nous n'en serons que plus crédibles et plus forts.

Le BUCODES était représenté par sa présidente Françoise Queruel référente sur le chapitre compensation et par Brice Meyer-Heine référent sur l'accessibilité du cadre bâti et des transports. La manifestation était entièrement accessible : transcription écrite simultanée par vélotypie, interprétation en Langue des Signes Française (LSF), codage LPC (langue parlée complétée) et boucle magnétique.

Ce congrès a permis, à travers son exceptionnelle accessibilité, la rencontre de tous les courants du monde associatif sourd. La plupart des intervenants soulignaient l'importance de rester vigilant quant aux nombreux décrets proposés, à la mise en place des

Maisons départementales des personnes handicapées et à toutes les applications nouvelles apportées par cette Loi. Un des intervenants a dit une phrase révélatrice : « Vous êtes compliqués, vous les sourds ! » signifiant que nos besoins sont très différents : sous-titrage, interprète signeur ou LPC... Cette multiplicité de besoins ne doit pas marquer nos différences, mais illustrer le fondement même de cette nouvelle loi : prendre en compte la personne handicapée et ses besoins propres, pas son handicap.



La manifestation s'est achevée avec la diffusion en avant-première de l'émission de l'œil et la main : « Rencontre d'un autre type » qui faisait le portrait de Jérémie Boroy, président de l'UNISDA et qui a constitué un justifié hommage final à celui qui, grâce à son sens politique, sa compétence sur les dossiers, sa tolérance et sa gentillesse, grâce aussi à sa parfaite connaissance des différents modes de communication utilisés par les sourds, est en passe de devenir l'artisan d'une certaine réunification dont nous avons cruellement besoin dans ce milieu. Bravo Jérémie !

21 ans de stages

Le stage d'Annecy a été l'occasion de fêter les 21 ans des stages d'été de l'ARDDS. La Caravelle a choisi de laisser la parole aux stagiaires, anciens et nouveaux, ainsi qu'aux orthophonistes qui se sont relayées pendant toutes ces années pour diffuser



Bonne fête et joyeux anniversaire

Pour l'anniversaire : c'est un jeune prénommé Stages et qui répond au nom ARDDS qui vient d'entrer dans l'ancienne majorité : il a 21 ans cette année ! Il mérite d'être arrosé ! Avec, oui avec nos vœux les plus sincères et reconnaissants pour ses parents de l'avoir mis au monde ; ses grandes sœurs et grands frères d'aujourd'hui ! Et longue vie à nous ses descendants !

□ **Gustave Fegel**

La pratique de la lecture labiale



La pratique se faisait aussi pendant les repas : car 60 personnes dont plus de 50 malentendantes dans une salle, dont l'isolation n'a pas été spécialement conçue pour accueillir ce type de public, obligent à utiliser la lecture labiale !

J'ajouterai d'ailleurs aux recettes de Manuella celle-ci : « Comment mettre un couvert pour des malentendants » : Pour chaque personne, placer sur une nappe en papier 1 verre, 1 assiette, 1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère et, surtout à ne pas oublier, 1 crayon ! Après le repas on peut s'amuser à lire ce qui figure, en ordre dispersé, sur les nappes !

□ **Catherine Sermage**

L'échange

J'ai découvert des gens formidables à ce stage, quel enrichissement humain de côtoyer toutes ces personnes et d'échanger, partager ces moments privilégiés de fraternité, d'amitié, c'est unique de vivre des moments comme cela. Les repas étaient très bons, on a apprécié les bonnes victuailles dégustées dans la gaieté, les entendants avaient les oreilles en compote, mais qu'importe, les poètes nous ont charmés avec leurs rimes, Marie-Claude, l'artiste, a fait du beau travail en personnalisant la photo de groupe, heureuse surprise.

□ **Huguette Le Corre**



Une sortie montagnarde

Au programme, visite de l'église du Plateau d'Assy commentée par des guides de premier choix c'était Anne-Marie Choupin et son mari qui est de la région, qui la connaît par cœur et est un passionné. Ils avaient très bien préparé cette visite en nous remettant plusieurs documents expliquant tous les vitraux et peintures que nous allions découvrir dans cette fameuse église où ont travaillé tous les grands artistes de l'époque, qu'ils soient chrétiens ou non : F. Léger, Matisse, Rouault, Chagall, Germaine Richter, etc.



Ensuite nous avons repris le car pour aller déjeuner dans une ferme auberge dans le village du mari d'Anne-Marie, aux Bossons, à côté du glacier et en redescendant nous avons eu des commentaires sur les sculptures modernes installées sur ce parcours.

Le déjeuner a eu lieu dans un endroit très montagnard, servi par des garçons pleins de gentillesse ; ils n'ont pas eu de chance : au dessert c'était de la crème anglaise avec meringue et au moment de servir, un des plateaux est tombé avec les îles flottantes, ils étaient désolés, voilà pour l'anecdote.

□ **Béatrice Velay**

Les nouveaux

Ce qui m'a très fortement frappée furent la joie des retrouvailles, annuelles apparemment, et l'idée de recommencer l'an prochain, ailleurs pour découvrir d'autres lieux, Jean-Pierre sachant toujours, d'après ce qu'on m'a dit, trouver des lieux à la fois agréables à vivre, comme celui-ci, et permettant de découvrir une partie des richesses d'une région et Reine, fidèle au poste, facilitant la vie de chacun dans cet endroit nouveau.

Il y a eu aussi la rencontre de personnes venant de toutes les régions, faisant parfois partie d'autres associations que l'ARDDS, abonnées ou non à *La Caravelle* et dont certaines n'ont pas quelqu'un autour d'elles avec qui faire de la lecture labiale : pas d'orthophoniste travaillant avec les adultes, pas d'association et même parfois peu d'aide de l'entourage, d'où l'attente impatiente de ce stage annuel !

□ Catherine Sermage

Autant l'avouer, c'est un peu en traînant les pieds que j'y suis partie à ce stage ! Après des vacances réussies, où j'avais pratiqué beaucoup de choses mais peu la lecture labiale, repartir pour aller m'enfermer en cours tous les matins, voilà qui n'avait plus rien de réjouissant. C'est carrément avec le moral de l'écolière qui repart à l'école, consolation des achats de fournitures scolaires en moins, que j'ai bouclé mon sac à destination de cette ville dont le nom m'évoquait la naphtaline : Annecy-le-Vieux !

Et premier petit miracle, à l'arrivée, j'ai découvert un paysage d'une grande beauté. Nos chambres donnaient sur le lac d'Annecy et des montagnes au

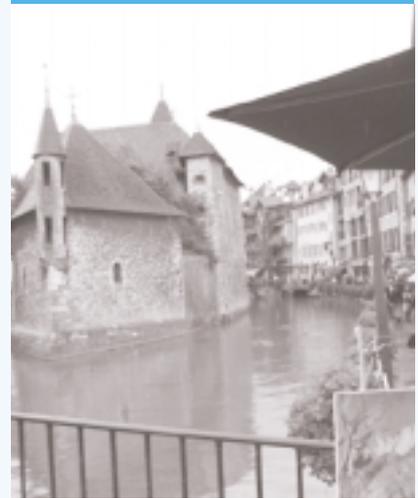
loin. Paysage qui, de plus, se transformait au cours de la journée, offrant un spectacle parfois à... couper la parole ! La salle de restaurant, qui bénéficiait de la même vue que les chambres, devenait alors presque silencieuse et son vaste balcon était envahi de stagiaires appareil photo en main.

Deuxième bonne surprise : quelle bonne ambiance ! Très joyeuse, même si la moyenne d'âge des participants était plutôt élevée. Reine, petite fée de l'organisation et maman adoptive de tous, veillait à ce que chacun profite au maximum du confort de l'établissement et à ce que personne ne soit isolé. Les anciens stagiaires se sont fait un plaisir de rassurer les nouveaux. Des activités diversifiées, comme les sorties en groupe à l'extérieur ou le cours en nocturne sur l'alphabet dactylographique, nous ont permis de faire connaissance entre nous, de découvrir des lieux aussi



beaux qu'intéressants et d'apprendre de nouvelles choses. Sans oublier les moments ludiques comme la soirée loto, qui m'a permis de renouer avec des souvenirs d'enfance à défaut de chance au jeu !

Enfin, ce pourquoi j'étais venue, les cours de lecture labiale étaient certes fatigants, mais d'une si grande qualité pédago-



gique, avec un si bon état d'esprit dans le groupe, que mes images négatives de sinistre rentrée furent vite oubliées ! Si du fait des quelques cours particuliers que j'avais déjà pris, je craignais de m'ennuyer au cours débutant, cette crainte se dissipa très vite et, comme d'autres, j'aimerais bien doubler l'an prochain !

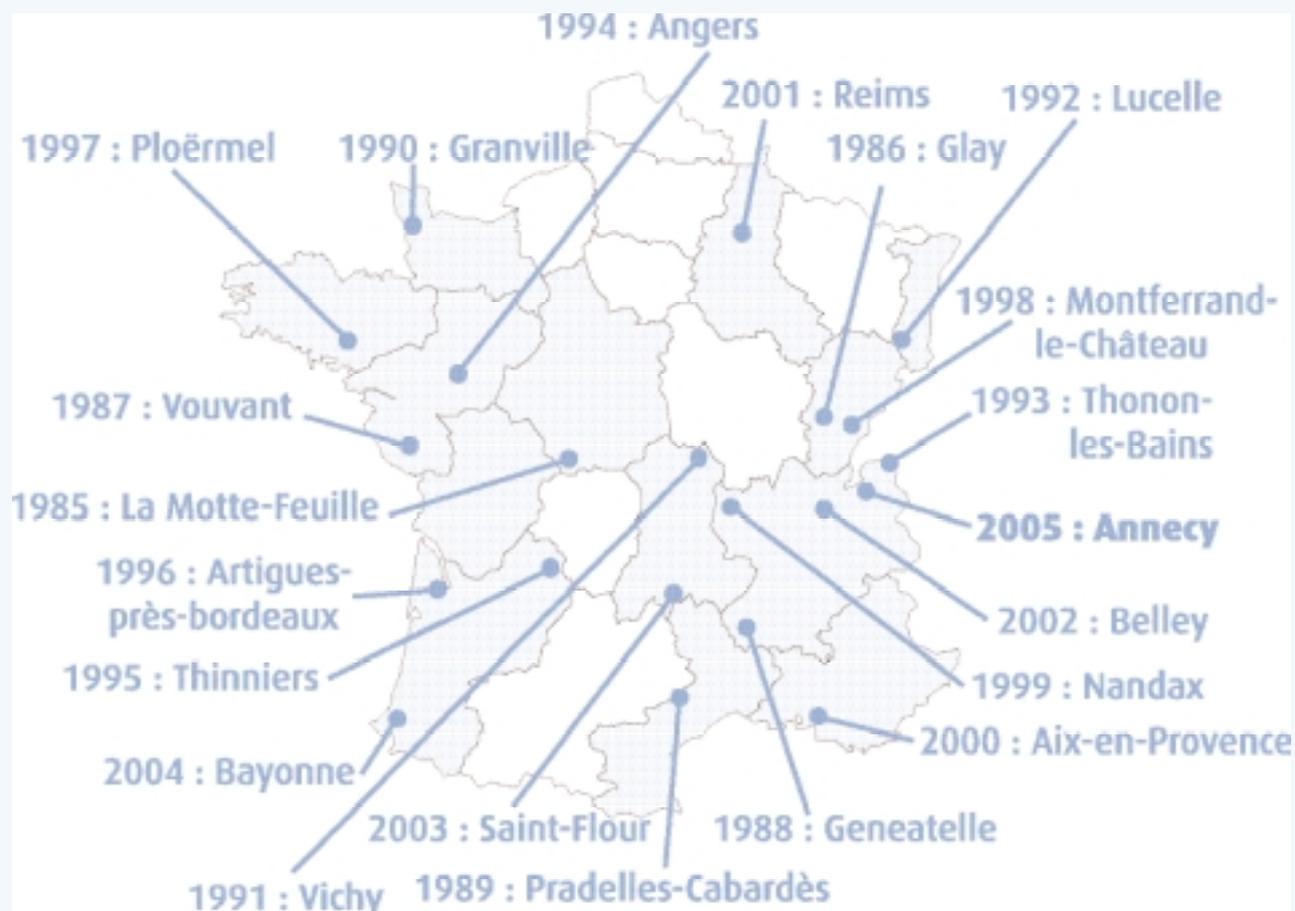
Repartie pleine de bons souvenirs, remplie de bonnes résolutions pour continuer l'apprentissage de la lecture labiale, et décidée à poursuivre les relations amicales commencées, c'est des deux mains que je suis prête à signer mon inscription au prochain stage !

□ Marie-Claude Heydemann

Pour mon mari malentendant et moi-même, notre 1^{er} stage de lecture labiale en groupe a été riche en enseignements, tant par son aspect psychologique qui est loin d'être négligeable que par la prise de conscience de l'articulation de telle ou telle syllabe qui en favorise sa reconnaissance. Cette expérience permet de rencontrer le handicap et de relativiser le sien. Le groupe apporte un certain réconfort lors de l'apprentissage car chacun passe par les mêmes hésitations, les mêmes moments de détresse. Voir converser des élèves malentendants entre eux, ou avec l'orthophoniste, et se comprendre, donne espoir et encourage pour persévérer et mieux surmonter son handicap lorsque l'on est en situation de découragement.

L'après-stage

Chaque été est l'occasion de diffuser la méthode d'apprentissage de la lecture labiale dans une région française. Les orthophonistes de la région sont informés grâce à la presse locale.



Voici l'histoire de trois Belfortaines que leurs oreilles déficientes réunissent bon gré, mal gré...

Marie-Louise et Yvonne font un premier apprentissage de lecture labiale chez une orthophoniste belfortaine qui, bien que pratiquant une méthode différente de celle de Jeanne Garric, s'était appliquée à les instruire par de bonnes explications et des exercices. Hélas, cette personne quitte Belfort.

L'apprentissage se poursuit grâce aux stages organisés par l'ARDDS, début incontournable chez notre dévouée Jeanne, puis progression aux cours des plus forts. Une autre Belfortaine, Bernadette, rencontre Yvonne au stage de St Flour.

Nous avons toutes les trois contacté d'autres orthophonistes belfortaines qui, en fait de cours, se contentaient de nous lire des listes de mots ou des phrases, sans mettre le son (de leurs voix), cela sans pédagogie, sans aucun rapprochement avec les expressions de la bouche.

Nous nous retrouvons donc ainsi, toutes les trois, frustrées, dépitées. Puisque c'est tout ce que l'on a à nous proposer, nous savons déjà lire, nous avons dépassé le stade de la maternelle, on n'a pas besoin d'être orthophoniste pour simplement lire. Et puis, nous avons le livre de Jeanne et déjà l'expérience des stages vécus. Alors, fortes

de tout cela, nous devons pouvoir nous débrouiller nous-mêmes. Nous nous improvisons donc orthophonistes à tour de rôle, et avec le plus grand sérieux dans le travail ! Après l'effort, le réconfort avec un jus d'orange, ou un thé, petits ou grands gâteaux... Le plus souvent, nos rencontres ont lieu chez les deux citadines, mais aussi, par beau temps, à la campagne, en plein air, chez Bernadette. Marie-France, une ancienne Belfortaine exilée à la campagne éloignée, a promis de se joindre à nous. Son mari partant faire des courses en ville, il la déposera chez l'une d'entre nous.

Émilie Ernst

Pour faire vivre ces stages douze orthophonistes consacrent une partie de leurs vacances à la préparation et à l'animation de ces cours quotidiens répartis sur deux semaines. Chaque année de nouvelles vocations naissent. A l'occasion



Comment devient-on orthophoniste ? Et qu'en est-il de la lecture labiale ?

Les études d'orthophonie durent quatre ans, après la réussite à un concours d'entrée ouvert aux titulaires du baccalauréat. L'enseignement comporte différents modules dont un sur la surdité. Au sein de ce module, le nombre d'heures allouées à la surdité acquise de l'adulte et la lecture labiale varie selon les écoles. Cela peut aller de deux heures... à vingt heures.

Comment as-tu connu l'ARDDS ?

Durant mes études j'avais entendu parler d'associations de devenus-sourds. J'ai trouvé les coordonnées de l'ARDDS et j'ai participé à mon premier stage de lecture labiale. C'était à Ploërmel en 1997.

As-tu eu l'occasion de travailler avec Jeanne Garric ?

Bien sûr ! C'est elle qui m'a formée sur la méthode. Au fond de la salle, les oreilles bouchées, j'ai observé comment elle amenait petit à petit les débutants à reconnaître les formes et les durées de chaque son, avec une méthode rigoureuse et une personnalité de feu. Avec les orthophonistes s'occupant des autres groupes, j'ai observé la spécificité du travail

mené avec les moyens et les forts.

En quoi consiste la collaboration entre orthophonistes pour les stages de LL ?

D'année en année, notre travail en équipe évolue. A Annecy, nous étions 12 orthophonistes, venus de toute la France.

Au printemps, un week-end nous permet de préparer le matériel : création de listes de mots et de phrases, choix et adaptation de textes pour chaque niveau, etc. Nous accordons une attention particulière à ce que certains éléments soient en lien avec la région qui nous accueille !

Pendant le déroulement des stages, nous nous réunissons à plusieurs reprises pour faire le point sur l'adéquation du matériel, les éventuelles difficultés rencontrées, l'évolution de chaque participant.

Qu'apprécies-tu dans les stages d'été de l'ARDDS ?

L'avantage majeur des stages d'été est de permettre un entraînement collectif à la lecture labiale. Des groupes de niveau homogène et des effectifs réduits apportent des résultats évidents.

Chaque participant vous dira combien il est essentiel de ne pas être seul à éprouver des difficultés et combien il est gratifiant de se sentir progresser. Un débutant qui peut échanger avec un fort constate tous les progrès possibles en lecture labiale et repart très motivé.

De plus, passer du temps avec d'autres devenus-sourds permet :

- de partager son expérience des appareils et des aides

techniques ;

- d'évoquer ses difficultés sociales, professionnelles et souvent familiales, dans un contexte de grande solidarité.

C'est ce qui produit chaque année une excellente ambiance lors de ces sessions estivales. Et pour tout le groupe, la découverte toujours réjouissante d'une nouvelle région de France est un vrai plus !

Penses-tu que la LL soit suffisamment répandue ?

De nombreux devenus-sourds se plaignent en effet de ne pas pouvoir s'exercer à la lecture labiale avec un orthophoniste près de chez eux.

Mais notre profession est connue pour avoir une formation continue très importante. La situation ne peut donc qu'évoluer dans le bon sens ! Nous accueillons d'ailleurs chaque année des orthophonistes désireux de découvrir la lecture labiale...

En parallèle, il y a un travail important à mener auprès des audioprothésistes, des médecins ORL et des médecins généralistes. Ils sont en effet les premiers interlocuteurs et/ou les prescripteurs des personnes dont l'audition baisse. Pour une grande partie, ils sont encore loin d'être au fait des résultats déterminants apportés par la lecture labiale. C'est encore trop souvent aux personnes devenues sourdes de les convaincre de tout l'intérêt du suivi orthophonique !

Est-ce que tu reçois beaucoup de DS dans ton cabinet ?

Je reçois plusieurs patients devenus sourds dans mon cabi-

net. Ils sont d'âge différent (actuellement entre 39 et 81 ans) et leur degré de surdité varie.

Tous sont heureux de pouvoir, au fur et à mesure des séances, développer et compter sur leur lecture labiale dans un nombre croissant de situations.

Il y a deux raisons qui m'ont permis de beaucoup travailler avec ces patients :

- Tout d'abord, cela fait longtemps que ce domaine me tient à cœur, puisque c'est déjà celui que j'avais retenu comme sujet de mémoire de fin d'études ;
- En outre, en exerçant à Paris (où il y a beaucoup d'orthophonistes), j'ai choisi de me spécialiser et de continuer à me former dans certains domaines pointus, dont celui de la surdité acquise de l'adulte.

Quelle est la spécificité de l'enseignement individuel de la LL par rapport aux

séances collectives ?

Je recommande vivement aux personnes ayant suivi une session intensive de lecture labiale de continuer par un travail plus régulier en cabinet.

En effet, un travail en individuel permet :

- De passer plus de temps sur les points qui leur ont personnellement posé problème, ce qui est rarement possible dans un groupe ;
- Et aussi d'adapter le suivi aux besoins spécifiques de chaque patient, en fonction des situations de communication qui lui demandent le plus d'efforts (comprendre les prix ou les chiffres, suivre une réunion professionnelle, etc.). Pour ma part, en plus de l'apprentissage de la lecture labiale, je travaille deux autres axes majeurs :
- L'éducation auditive, qui diffère selon le type d'appareillage : intras, contours, implant cochléaire
- La conservation de la parole, afin



de prévenir ou d'améliorer ce qui est perçu comme « accent de sourd » par les entendants. Il est en effet pénible pour les devenus-sourds de devoir toujours répondre à la même question : « Vous avez un drôle d'accent... de quel pays venez-vous ? » Évidemment, j'effectue ce travail en lien avec le médecin ORL et l'audioprothésiste de chaque patient, afin que celui-ci sente une vraie unité dans sa prise en charge.

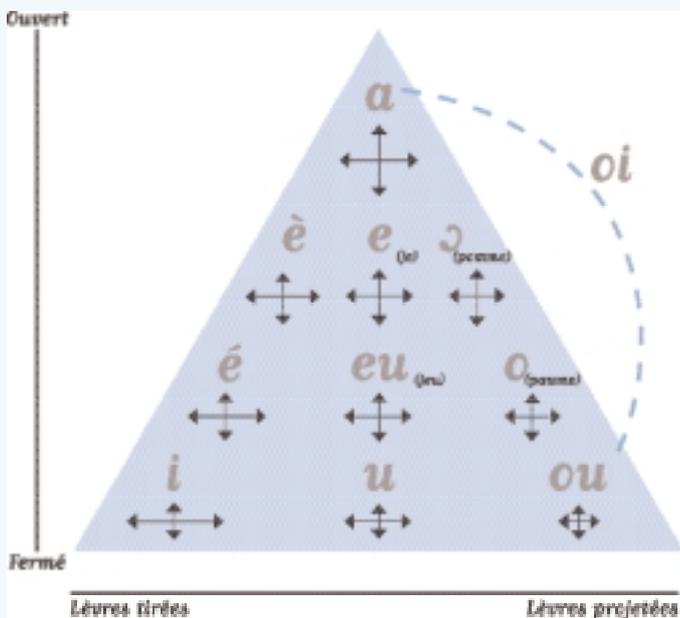
Seras-tu des nôtres l'an prochain ? Si tu avais le choix, où souhaiterais-tu aller ?

Bien sûr... et je fais confiance à Jean-Pierre qui sait toujours trouver des lieux de séjour

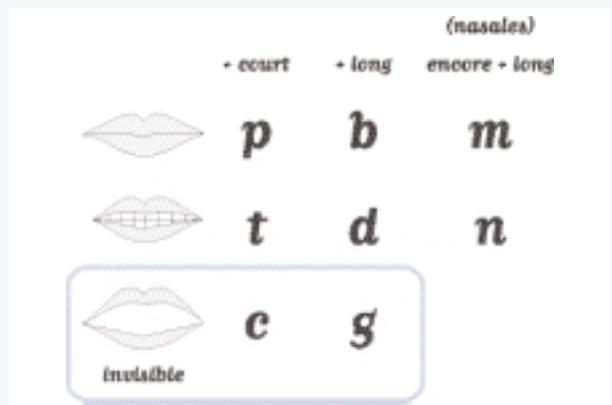
Le b.a.-ba de la lecture labiale*

Apprendre à lire sur les lèvres, c'est comme

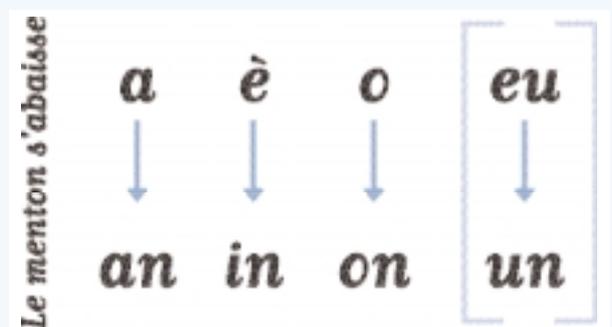
Le triangle des voyelles



Les consonnes qui explosent



Les nasales



De Maisons

- Maisons-Laffitte, cela vous dit quelque chose ?

- Courses, tiercé, cheval, cheval, hippodrome....

- Et pourquoi ce nom double ?

- Vous ne savez pas ? Vous êtes obligés de faire un petit tour avec moi dans ma ville.

Hé bien, « Maisons », à trois heures de Paris, était un petit village au bord de la Seine à l'ombre d'une église (du 12^e siècle) ; il vivait de cultures maraichères, les vaches paissaient sur l'île de la commune. Tableau classique.

Un jour le marquis de Longueil, président au parlement, et fort riche, eut l'idée de se faire construire un château afin d'y recevoir Louis XIV. Il confia l'ouvrage à Mansart et la construction commença sur le domaine de Maisons en 1643. Cela donna un château de style dorique, ionique et corinthien surmonté d'un blason frappé d'un aigle (Long œil pour rappeler Longueil) et flanqué de belles écuries.

Les fêtes se succédèrent, la propriété passa au comte d'Artois, frère du roi, les hommes célèbres défilèrent ; on y vit même Voltaire écrire une partie de « Candide » et... mettre le feu à sa chambre un jour qu'il avait froid.

La Révolution arriva vidant le château de toutes ses têtes couronnées ; on raconte que le boucher de Maisons fut très étonné de n'avoir à livrer que deux escalopes pour le gardien et son épouse !

Napoléon fit don de la propriété au maréchal Lannes qui fut tué à la bataille d'Essling. Un jour, en venant rendre visite à la maréchale, Napoléon tomba à l'eau ; vrai ou faux ? Ce qui est sûr, c'est que c'est lui qui ordonna la construction du pont qui relia Maisons à la capitale. Puis le banquier Laffitte racheta le domaine

et, en 1833, ayant un impératif besoin de spéculation, il imagina de morceler le grand parc et de le vendre par parcelles constructibles. Il donna aux avenues les prénoms de son épouse, de sa fille, des maréchaux d'Empire, des écrivains et... rebaptisa Maisons, Maisons-Laffitte !

La bourgeoisie parisienne s'y fit construire de petits châteaux de plaisance. Le comte de Clermont-Tonnerre y installa une de ses amantes ; Napoléon III érigea la tour Malakoff pour une de ses belles amies ; Emilienne d'Alençon et Liane de Pougny, des demi-mondaines, s'y installèrent ; l'Agha Khan, amoureux des chevaux, y acheta une riche propriété ; José Maria de Hérédia, Jules Renard y passèrent, Roger Martin du Gard y a vécu l'été et y a immortalisé les lieux en les évoquant dans « Les Thibault », mais, incontestablement, « l'enfant du pays » demeure Jean Cocteau qui y naquit en 1889 dans le parc dont il garda de merveilleux souvenirs d'enfance. Degas vint aussi y vivre et planta son chevalet à Maisons : « L'après-midi aux courses », ses chevaux en bronze.

En 1905, le château échappa de justesse à la démolition et fut

racheté par l'Etat. Ouf ! Cela eût été dommage. La vie continua. On vit Ali Khan s'installer avec sa première épouse et son fils Karim, puis revenir avec Rita Hayworth, la seconde. Et la guerre arriva. On entendit des « bruits de bottes », des célèbres même puisque le maréchal Rommel s'installa dans la villa d'Harry Baur puis dans celle d'Ali Khan avec son état-major. On vit tomber des chapelets de bombes qui détruisirent la maison natale de Jacques Fath mais épargnèrent celle de l'éditeur Arthaud (le tonton de Florence qui venait y faire un tour, entre transats en solitaire). Le château a servi de décor à de nombreux films tels que « Napoléon » et « Vatel ».

Même Hemingway écrit que Maisons-Laffitte est un chouette endroit pour vivre, tellement que, très récemment encore, on y croisait Marina Vlady promenant ses chiens et Schwartzberg faisant son marché, panier au bras.

- Avez-vous lu ma prose ? Alors vous avez droit à un « Paris-Brest », ce gâteau en forme de roue de vélo inventé par le pâtissier Durand de l'avenue de Longueil pour fêter la première course cycliste Paris-Brest.



La revanche des Sith



Il y a bien longtemps dans une galaxie lointaine...

La présentation de l'exposition « Star Wars, les coulisses de la saga cinématographique de George Lucas », actuellement à la Cité des sciences de La Villette à Paris jusqu'au 27 août 2006, nous donne l'occasion de revenir sur la sortie tant attendue au printemps dernier du dernier épisode de la série. Décidément la saga « Star Wars » aura fait parler beaucoup d'elle cette année.

Il faut dire qu'elle constitue un véritable mythe du cinéma mondial, saga qui s'est étirée sur 30 ans et a rapporté des milliards. Elle s'achève avec ce dernier opus « La revanche des Sith ». Il semblerait que pour beaucoup des premiers fans, ceux qui avaient découvert la saga avec La Guerre des étoiles en 1977, ce film serait loin d'égaliser le charme, le côté captivant et riche en symboles de la trilogie originelle. Cependant il s'avère quand même beaucoup mieux, moins insipide, moins alambiqué et moins noyé dans les effets spé-

ciaux que les deux épisodes qui l'ont précédé (« La menace fantôme » en 1999 et « L'attaque des clones » en 2002). Si on apprécie ce genre de cinéma de science-fiction, il mérite même le coup d'œil : les décors sont jolis et imaginatifs, les effets visuels spectaculaires, l'histoire se tient. C'est dans « La revanche des Sith » que le public découvre les circonstances dans lesquelles Anakin Skywalker, le jeune chevalier Jedi, bascule du côté obscur de la force pour devenir Darth Vader, à savoir sans doute le méchant le plus célèbre de l'histoire du cinéma, avec son casque noir et sa respiration chuintante. C'est aussi dans ce dernier chapitre qu'Anakin combat Obi Wan... un combat qui doit décider du sort de la galaxie. La république est renversée, le nouvel empire est proclamé.

À noter que M6 a profité de l'opportunité de la sortie du film et de la mouvance Star Wars ainsi créée, pour diffuser, dans l'ordre, en mai et juin 2005 les 5 autres épisodes de la série. Ces épisodes étaient

dûment sous-titrés, les téléspectateurs malentendants ont ainsi pu eux aussi en profiter. Merci M6 !
 Détail amusant : dans les sous-titres les bips-bips mystérieux du fameux robot R2-D2, ou les grognements abscons de Chewbacca, le gentil géant poilu, devenaient, par la magie de la fée télétexte, de petites répliques parfaitement compréhensibles et significatives. Inexistantes dans la VO de George Lucas, elles apparaissent ainsi de temps en temps en rouge au bas du petit écran. Par exemple : « R2 a peur », « R2 se réjouit », ou « Chewbacca approuve », « Chewbacca n'est pas content », telles des explications inattendues des bruits qu'émettent ces deux personnages. Serait-ce le résultat d'une facétie amusante et plutôt anodine des employés du service du sous-titrage ? En tous cas pour une fois que les sourds et malentendants ont reçu un supplément d'information par rapport aux autres, on ne va pas s'en plaindre !

Je suis navré de vous le dire,
 Il faut que vous me répétiez.
 Je sais ! Cela vous fait sourire
 Vous en aurez bientôt assez !
 Et pourtant, je ne puis répondre à des mots restés
 incompris.
 Il est facile de confondre quand, dans l'oreille,
 un gargouilli
 En fait un bien curieux mélange.
 Il y a plusieurs solutions.
 Je puis pour vous donner le change,
 Répliquer par des digressions,
 Ou prendre un air plein de finesse
 En me gardant de tout propos.
 Je puis ainsi, sans maladresse, faire une sorte
 de huis-clos,
 Mais c'est une bien piètre manœuvre,
 Qui ne saurait longtemps duper.
 Pour avaler cette couleuvre
 qui puisse un instant vous tromper
 Il faut que vous vous laissiez faire.

Or, cette bonne volonté,
 D'un tempérament débonnaire,
 suppose une telle bonté et une patience si rare,
 Que je préfère m'abstenir
 D'une méthode aussi bizarre.
 J'aime mieux vous en avertir.
 Articulez correctement
 « J'entends très mal, est-ce ma faute ? »
 Je n'entends plus si l'on chuchote
 Et c'est un bien cruel tourment.
 Un aveugle, c'est reconnu, gardera un moral solide
 Tandis qu'un sourd, c'est advenu,
 Pense quelquefois au suicide.
 J'attends de votre charité,
 Devant une telle carence
 Un verbe dont la netteté gardera toute sa puissance.
 Ce n'est qu'à cette condition,
 Qu'un agréable dialogue,
 Reprendra sans appréhension
 La place du triste monologue.

Être un enfant sourd

en Afrique

En Afrique, plus d'un million de personnes vivent dans la pauvreté. Parmi elles, les personnes handicapées sont les plus désavantagées malgré leurs besoins importants. Les États africains s'occupent souvent des autres handicaps avant

Par ignorance, les gens considèrent souvent la surdité comme un signe d'idiotie, de bêtise ou comme une possession par des esprits. La naissance d'un handicapé dans une famille donne toujours lieu à des interprétations et préjugés de tout genre. Naître sourd au sein des grandes familles africaines où souvent plusieurs personnes dépendent du revenu d'un seul membre de la famille pour leur survie quotidienne est une situation lourde de conséquences. Et quand cet enfant sourd est une fille, la surdité devient un double handicap. L'enfant sourd suscite malheureusement encore peu d'intérêt tant sur le plan communautaire que familial.

L'investissement des parents auprès des enfants sourds est souvent infime (pas d'argent pour le transport jusqu'à l'école et peu de temps pour le suivi scolaire à la maison). Beaucoup d'enfants recensés ne sont pas inscrits à l'école.

Beaucoup de parents se préoccupent peu de leurs enfants sourds et les cachent. Ainsi, souvent négligés par la famille, marginalisés par la société, ignorés de l'État, parfois analphabètes et sans emploi, les sourds en Afrique vivent encore actuellement une situation loin d'être enviable. Pourtant, pour les enfants sourds, la clé est d'apprendre : apprendre non seulement les matières scolaires mais surtout

apprendre le monde, apprendre qui ils sont et de quoi ils sont capables.

Il apparaît donc vital de donner les moyens à la communauté sourde des pays africains de se construire une vie meilleure : permettre aux enfants de recevoir une éducation adaptée à leurs besoins, aider les adultes à apprendre un métier, créer des emplois qui leur sont accessibles, leur donner les moyens financiers de s'installer à leur propre compte pour leur permettre d'être plus indépendants et de participer à la vie socio-économique de leur pays, infor-



mer et conseiller les parents et l'entourage des enfants, donner des cours de langue des signes, apprendre aux personnes sourdes leurs droits humains, encourager la création d'associations de sourds ou de parents d'enfants sourds, développer des activités au sein des communautés de sourds, etc.

Dans beaucoup de pays africains, la sensibilisation au problème de la déficience auditive est peu répandue et le manque

de ressources ne permet pas de réaliser des programmes de dépistage suffisants alors que l'incidence de la surdité est élevée. La surdité est commune parmi les enfants en Afrique (1,2 million d'enfants entre 5 à 14 ans estimés) en raison de maladies se propageant facilement et n'étant pas toujours soignées (rougeole, otite moyenne, infections bactériologiques, etc.) ; plus de 75 % des surdités sont acquises en bas âge et secondaires à une maladie, souvent la méningite.

En Afrique, la grande majorité des écoles spécialisées a été fondée par des professionnels de l'éducation des enfants sourds, formés parfois en Europe, parfois sur place par diverses associations. Ces pionniers ont souvent dû former eux-mêmes sur le terrain leurs assistants et restent très demandeurs pour réactualiser leurs connaissances et proposer à leurs jeunes collègues de réelles

formations initiales et continues. Pourtant, les salaires que les écoles peuvent leur verser sont rarement à la hauteur de leur engagement, de leur bonne volonté et de la créativité dont ils doivent faire preuve pour pallier le manque de formation et de matériel.

Les projets éducatifs de ces écoles se sont structurés de façon empirique à partir des besoins les plus urgents et des ressources locales.

Les enseignants expriment maintenant le besoin de mener une réflexion sur les méthodes utilisées (quelle langue des signes pratiquer, quelle place accorder aux signes par rapport à l'oralisation, comment construire cet enseignement de la parole quand il n'y a ni orthophoniste ni parfois enseignant spécialisé formé, etc.).

Les enfants sourds sont très rarement appareillés, ce qui est un problème crucial (à l'École spécialisée pour enfants déficients auditifs de Yaoundé, en 2004, seuls 20 % des 200 élèves bénéficiaient d'appareils auditifs ; dans 9 centres et écoles de Kinshasa en République Démocratique du Congo, en 2003, seuls 2 enfants sur 490 élèves étaient appareillés !).

Les écoles elles-mêmes sont rarement équipées de matériel spécialisé. Dans ces centres, on trouve au mieux un audiomètre, parfois une cabine d'audiométrie insonorisée, parfois un amplificateur de table (pour des dizaines d'enfants). Même le matériel pédagogique de base fait souvent défaut ; il est donc essentiel d'aider les intervenants africains à créer ou trouver du matériel qui corresponde à la culture des enfants dans les ressources locales. Cela d'autant plus que les enseignants ont généralement une bonne connaissance des enfants sourds et de leurs modes de communi-

cation ainsi qu'une grande intuition pédagogique ; chaque école a su créer des progressions pédagogiques, des formations, des modes palliatifs de communication, etc. ; le travail mené par ces écoles a donné espoir à des familles qui se rencontrent, se documentent, se mobilisent pour faire évoluer l'image des sourds dans la société et faire entendre aux pouvoirs locaux que les personnes sourdes ont à la fois des besoins à assumer et des poten-



tialités à partager.

La situation de l'Union des parents des enfants sourds du Congo.

En République Démocratique du Congo, des parents d'enfants sourds se sont mobilisés en 1988 sous l'égide de M. Ernest Mukelenge wa Bafwa, spécialiste des problèmes des personnes handicapées, pour créer une association comptant aujourd'hui plus de 600 membres. L'U.P.E.S.C a ainsi ouvert à Kinshasa un complexe scolaire de 5 classes, « L'École La

Joie », et un atelier de formation professionnelle en coupe-couture. Cette association mène non seulement des actions d'alphabétisation, d'éducation et de formation des enfants et adolescents sourds mais elle veille également à l'information et à la prévention en matière de lutte contre le sida ainsi qu'à l'éducation civique de ces jeunes. Suite à la guerre civile qui a déchiré le pays dès 1992, le Congo traverse aujourd'hui une grave crise économique dont les répercussions sur la communauté sourde sont importantes. Cette école, comme les autres centres pour enfants sourds de Kinshasa et des provinces, se trouve particulièrement démunie ; ses ressources matérielles, humaines et financières ne lui permettent malheureusement pas de prendre en charge la totalité des enfants sourds recensés et surtout de leur proposer un enseignement optimal ; c'est ainsi que seuls 60 élèves, sur les 220 recensés, peuvent actuellement bénéficier d'enseignements au sein de l'École La Joie alors que le coût moyen de la scolarisation pour un trimestre est d'environ 80 euros et de 130 euros pour la formation professionnelle.

□ Cendrine Hirt

Orthophoniste, enseignante en lecture labiale, marraine d'une fillette sourde camerounaise

Sorties ARDDS

Samedi 28 janvier : La cathédrale russe
de la rue Daru (visite).

Samedi 25 février : La crypte archéologique
du parvis de Notre Dame (visite).

Mercredi 22 mars : Le quartier des Halles autour
de Saint-Eustache (promenade).

Cours d'anglais 2006 organisés par Audio IdF :
4 et 18 janvier ; 1^{er} et 22 février ; 1^{er}, 15 et 29 mars.

À 16 h. Lieu : 20, rue du Château d'Eau 75010 Paris
e-mail : audioasso@aol.com

Futurs dossiers

Dans les prochains numéros nous publierons un dossier sur « L'Afrique » puis sur « La Surdité et le Sport ».

Si vous souhaitez y contribuer, faites-nous parvenir vos extraits d'articles.

Si vous souhaitez que votre journal traite un sujet particulier faites-nous part de vos idées.

Essai de l'appareil FM : « Lexis »

Au stage de LL à Bayonne, on nous a présenté un petit micro.

En rentrant, j'ai demandé à mon audioprothésiste s'il pouvait m'en prêter un... Quelques mois plus tard, j'ai pu découvrir cet appareil, l'essayer dans diverses situations et... l'adopter !

La première impression est surprenante : dans mon cas, j'avais perdu les voix de mon entourage et là, bonne surprise, je les retrouve. J'ai l'impression qu'on me parle tout bas mais distinctement dans l'oreille ! Au bout de chacun de mes appareils sont placés des sabots qui supportent les récepteurs (pas très jolis, c'est vrai, mais peu importe !)... Le « micro », lui, propose plusieurs situations d'écoute : un interlocuteur, plusieurs personnes rapprochées ou un éventail encore plus large.

Je suis obligée à de fréquentes visites chez les médecins. Grâce à ce petit instrument, je n'appréhende presque plus de ne plus comprendre, de faire répéter. Si le médecin accepte de

le porter en clip, ou autour du cou, en me regardant, c'est parfait ! Il reste encore quelques personnes que je ne comprends pas mais elles sont devenues très rares ! J'ai été hospitalisée l'hiver dernier. Très vite, tout le personnel avait pris l'habitude d'attendre que je branche mon micro, avant de s'adresser à moi... pour eux aussi c'était plus

de participer à des visites guidées de villages, de monuments, des conférences. J'apprends à rester dans le périmètre de réception du guide, je ne capte pas forcément tout, mais déjà tellement plus...

En revanche, la grande déception, pour moi, ce sont les retrouvailles familiales... nous avons

“ Mais... dans les réunions il faut que chacun apprenne à parler tour à tour dans le micro ”

facile de se servir du micro que de répéter... répéter... D'autres exemples du confort apporté ? En voiture, mon mari le porte autour du cou et nous pouvons échanger, à table, au restaurant, avec une amie.

Et, plaisir immense retrouvé : les visites guidées !

La première fois, mon mari souhaitait visiter une usine, j'hésitais beaucoup à l'accompagner, craignant d'être frustrée une fois de plus. Je me suis vraiment forcée, et c'est remplie d'appréhension, que j'ai demandé au jeune guide s'il acceptait de porter l'appareil HF en clip sur son veston. Le groupe était composé d'une cinquantaine de personnes, on a traversé quelques salles bruyantes, et... Heureuse Surprise, j'ai presque tout compris ! Je suis ressortie de cette visite, conquise. Maintenant, nous avons retrouvé le plaisir

trois grands fils qui reviennent à la maison avec leurs amies... je n'arrive pas à améliorer ma compréhension lorsque nous sommes tous réunis, même si le micro est réglé sur la position de réception la plus large... Je ne capte plus rien d'audible... Est-ce dû à un mauvais réglage, à ma surdité (ce que semble penser l'audioprothésiste) ? Sauf si chacun accepte de parler tour à tour dans le micro... ce qui est quand même assez complexe...

Un autre inconvénient : quand j'arrête le micro, j'ai l'impression d'être encore plus sourde, sentiment très désagréable, mais qui ne m'empêche pas de continuer à l'utiliser...

Et enfin le plus gros inconvénient, son prix ! bien sûr non remboursé...

Si votre surdité, et vos ACA le permettent, je vous conseillerais vraiment de demander à faire un essai, sur plusieurs semaines, en choisissant des situations très variées



Les systèmes FM

De nouveaux accessoires (très onéreux) permettent d'améliorer le confort auditif

Qu'est ce que la FM ?

La FM (modulation de fréquence) est une technologie de communication utilisée depuis de nombreuses années dans un grand nombre d'applications telles que :

- Téléphone sans fil ;
- Talkie-walkie ;
- Systèmes de télésurveillance.

Le système FM conçu pour un malentendant appareillé fonctionne sur le même principe. Il est composé d'un émetteur qui prélève la voix de l'orateur et l'envoie par ondes radio, sans fil, directement dans un récepteur FM, connecté à l'appareil de correction auditive.

Avantages d'une transmission FM

La transmission FM élimine les trois obstacles les plus courants à une bonne audition - l'écho, les bruits de fond et la distance depuis la source sonore.

Les micros FM

Trois types de micro FM sont actuellement commercialisés en France :

- les modèles Handymic et Smartlink de la société Phonak ;
- le modèle LEXIS de la société Oticon.

Ces micros nécessitent l'achat de récepteurs FM qui peuvent être adaptés sur la majorité des ACA (appareils de correction auditive) grâce à un sabot.

Certains ACA Phonak (les contours de la gamme Clario) comportent un récepteur FM déjà inclus dans l'appareil.

Phonak et Oticon utilisant des plages de fréquences radio différentes, micros et récepteurs FM doivent être impérativement de la même marque.

Quelques exemples d'utilisation des micros FM

- Dialogues ou discussions dans

un milieu bruyant : les micros FM ont trois modes d'écoute : Normal, Zoom et Super Zoom. Les positions Zoom et Super Zoom permettent de filtrer les sons provenant de la direction vers laquelle l'utilisateur pointe son micro. Les filtres du micro atténuent les voix ou les bruits environnants.

- Écoute d'une TV ou radio ou CD : Les micros FM peuvent être branchés directement sur la prise casque de tous les appareils audio. L'écoute se fait dans d'excellentes conditions dans un rayon de 10 mètres.
- Vie scolaire ou visites guidées : Le micro FM est porté autour du cou du professeur ou du guide.

Les systèmes FM et le téléphone

- Le téléphone fixe : Le Telcom de Phonak se connecte à la fois à un téléviseur (ou radio ou lecteur de CD) et au téléphone. Lorsque ce système est branché le son provenant de la télévision est transmis. Si le téléphone sonne, la sonnerie est également transmise. Dès que l'appel est pris l'émetteur FM coupe le son du téléviseur et transmet automatiquement la voix de l'appelant. Quant le combiné est raccroché le son du téléviseur est à nouveau retransmis. Bien entendu ces opérations n'affectent pas l'écoute normale de la Télévision pour les autres personnes.

- Le téléphone portable :
 - Le modèle Smartlink de Phonak permet une connexion avec les téléphones portables ayant la fonctionnalité « Bluetooth* ». Si le téléphone sonne, la sonnerie est transmise via le micro FM Smartlink. Lorsque l'appel est pris les sons ambiants sont coupés jusqu'à ce que la communication soit achevée.

• Le système ELI de la société Starkey permet également l'écoute des télé-
p h o n e s
p o r t a b l e s
« Bluetooth » avec un récepteur FM branché directement sur l'ACA au moyen d'un sabot de connexion. ELI peut également être utilisé avec la position « T » de l'ACA en utilisant une mini boucle magnétique « Tour de cou ».



Les systèmes FM et les salles de spectacle ou les musées

La transmission FM peut être utilisée en complément de l'induction magnétique pour équiper les salles de spectacle. L'écoute se fait à l'aide d'un collier induction magnétique branché sur des récepteurs FM. (Voir l'article « un théâtre pour malentendants » page 19).

Dans certains musées les guides sont équipés d'un micro cravate et les visiteurs ont un petit récepteur FM muni d'écouteurs. Le guide peut donc effectuer ses commentaires sans fatigue et sans perturber les autres visiteurs. Il suffit de remplacer les écouteurs par une mini boucle magnétique « Tour du cou » pour ouvrir ces visites aux personnes malentendantes équipées d'un ACA avec position « T ».

Les systèmes FM et les implants

Certaines marques d'implants peuvent être équipées d'une position permettant l'écoute FM.

*Bluetooth : Vous avez sans doute vu dans la rue des personnes munies d'un énorme contour d'oreille de couleur et qui marchent en parlant toutes seules. Ce sont des personnes qui entendent tout à fait normalement mais qui téléphonent

Un théâtre

Ce mardi 20 septembre 2005, c'est la rentrée culturelle à Issy-les-Moulineaux. Le PACI (Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux) ouvre sa saison avec un spectacle musical, « Les Yeux noirs ». La première chose qui frappe en entrant dans le hall du théâtre, c'est, près du comptoir d'accueil, un stand avec une banderole très lisible, qui arbore le symbole de l'oreille barrée et propose de l'aide aux personnes malentendantes.

Là, en laissant en dépôt une pièce d'identité, on peut emprunter un récepteur FM permettant aux ACA en position T de capter directement le son enregistré dans les micros de scène. L'appareil se présente sous la forme d'un boîtier de la taille d'un paquet de cigarettes, relié soit à une boucle magnétique, soit à des écouteurs



permettant l'écoute sur position « T ». Les personnes ayant une surdité légère et ne portant pas d'ACA peuvent bénéficier d'une écoute amplifiée en réglant le volume du son.

La salle de spectacle est très vaste (974 places dont 14 fauteuils accessibles aux handicapés

moteurs). Avant le spectacle, le maire de la ville, André Santini, prononce un petit discours. C'est l'occasion de mettre en marche le récepteur FM et de régler le son pour entendre le maire remercier la société SFR qui a pris en charge une partie de l'investissement grâce au partenariat signé avec le BUCODES. Il y aura ensuite peu de paroles car la scène est occupée par 6 artistes, musiciens chanteurs, qui se démènent sans ménager ni leur peine, ni les décibels. Ce groupe de musiciens, d'après le programme du PACI, marie « mélancolie des chants yiddish et lyrisme rock ».

L'ambiance est très chaude, les rappels seront nombreux et la soirée s'achèvera autour d'un cocktail aussi raffiné que copieux. Espérons que de nombreuses

Cette recette nous a été dévoilée par nos orthophonistes, en lecture labiale, durant le stage d'été d'Annecy. La voici, plus facile à lire :

Le reblochon doit son nom savoyard à la part de lait clandestine obtenue par une seconde traite après le passage des agents du fisc seigneurial, établissant les redevances sur la base de ce qu'ils estimaient être la totalité de la production.

Préchauffez le four à 240 °C (th. 8). Salez et poivrez l'intérieur du poulet, introduisez 4 grains de genièvre. Huilez, salez et beurrez l'extérieur du poulet, placez-le dans un plat à gratin mouillé de 3 cuillerées à soupe d'eau. Glissez au four, faites cuire 10 min, baissez la température à 220 °C (th. 7-8) et laissez cuire encore 1h20. Portez à ébullition la crème fraîche avec 4 grains de genièvre concassés. Laissez infuser 15 min à couvert et hors du feu. Filtrez la

crème dans une passoire fine. Éliminez la croûte du reblochon, détaillez le fromage en dés.

Écrasez à la fourchette le bouillon de volaille dans 10 cl d'eau chaude, mixez les dés de reblochon avec le bouillon, ajoutez la crème filtrée et mixez par à-coups. Versez le tout dans une casserole et faites réchauffer sur feu très doux, sans cesser de fouetter (attention, la crème ne doit pas bouillir !). Rectifiez l'assaisonnement. Nappez les assiettes de crème et répartissez les morceaux de poulet. Accompagnez d'un gratin savoyard.

Conseil : pour éviter que les suprêmes (les blancs) ne se dessèchent, posez le poulet sur une cuisse en début de cuisson, puis sur l'autre.

Marc Veyrat a sélectionné pour vous ces recettes de tous les jours dans son livre « **La cuisine paysanne** », éd. Hachette.

Le poulet au reblochon parfumé au genièvre



pour 4 personnes

préparation : 25 min
cuisson : environ 1h30

Ingrédients :

1 poulet de 1,3 kg
300 g de reblochon
10 cl de crème fraîche liquide
1 cuil. à soupe de beurre
1/2 tablette de bouillon de volaille
8 baies de genièvre
huile d'arachide
sel et poivre du moulin



Nos sections

75

ARDDS 75
Siège et section parisienne
Responsable :
Aline Ducasse
 75, rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris
 ou BP 285, 75962 Paris Cedex 20
contact@ardds.org
www.ardds.org

Bulletin 2005 Adhésion/Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

E-mail :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Tarifs adhésion 2005

Cotisation ARDDS : **12 euros**
 (déductibles fiscalement)

Abonnement *La Caravelle* : **12 euros**
 (4 numéros par an)

Abonnement professionnel : **25 euros**
 (facture ou reçu fiscal fourni)

Je fais un don supplémentaire de :

Total chèque :

Désire une facture (pour les professionnels) :
 Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
 (enveloppe timbrée à joindre)
 Oui Non

Date :

Signature :

Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif.



38

ARDDS 38 – Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
 29, rue des Mûriers
 38180 Seyssins

Permanences :

1^{er} lundi du mois de 17h à 18h30
 à l'URAPEDA, 5, place Hubert
 Dubedout à Grenoble
 3^e lundi du mois
 de 14h30 à 16h30 au Centre de
 Prévention des Alpes 3, place de
 Metz à Grenoble ;
 Renseignements :
 Tél./Fax : 04 76 49 79 20

44

ARDDS 44
Loire – Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
 4, place des Alouettes
 44240 La Chapelle-sur-Erdre

75

ARDDS 75
Accueil
 Jeudi de 14h à 18h (hors
 vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris

Séances d'entraînement à la lecture labiale

Jeudi de 14 à 16 heures
 (Hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris

Sorties

Un samedi par mois
Nicole Hameau
 7, rue des Rigoles – 75020 Paris
 Fax : 01 44 62 63 24
sorties@ardds.org

Loisirs

Les 2^e et 4^e mardis de chaque
 mois de 14h à 18h
 (Hors vacances scolaires zone C)
 44, bd des Batignolles
 75008 Paris
 Tél. : 01 46 42 50 32

46

Fax : 02 40 93 51 09
Accueil
 Réunion amicale le 2^e samedi
 du mois, de 14h30 à 18h30

56

57

Et n'oubliez pas de venir voir
 sur le site de l'ARDDS :
www.ardds.org
 de nouvelles informations
 sur l'actualité du monde sourd
 et sur la vie de l'ARDDS
 y figurent régulièrement.

Webmaster : Aline Ducasse